

## **Prévenir la maltraitance commise envers les personnes en situations de handicap**

Le thème délicat de la maltraitance perpétrée à l'encontre des personnes en situation de handicap reste tabou et difficile à aborder même si la prévalence de la maltraitance à leur égard est environ 4 fois plus élevée que celle commise envers la population en général (Hugues, Jones et al., 2012). Cette maltraitance peut se produire dans différents contextes : institution socio-éducative, lieu de vie ou de travail, domicile parental et communauté.

L'article 16 de la Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées (ONU, 2006) stipule que la personne handicapée a le « droit de ne pas être soumise à l'exploitation, à la violence et à la maltraitance » et que les « Etats Parties prennent toutes mesures législatives, administratives, sociales, éducatives et autres mesures appropriées pour protéger les personnes handicapées, à leur domicile comme à l'extérieur, contre toutes formes d'exploitation, de violence et de maltraitance... » et prennent « également toutes mesures appropriées pour les prévenir ».

Cette journée d'études traite du thème de la prévention de la maltraitance envers les personnes en situations de handicap environ une année après que la Suisse ait ratifié cette convention. Elle questionne les définitions actuelles de la maltraitance d'un point de vue éthique, elle expose des recherches sur les formations offertes aux personnes concernées et aux professionnels afin de la prévenir. Elle décrit la législation en matière de prévention de maltraitance en Suisse et présente un dispositif de prévention mis en place dans une institution vaudoise.

Lieu	EPI – Etablissements publics pour l'intégration Rte d'Hermance 63 - 1245 Collonge-Bellerive – Genève Salle polyvalente
Accès	Transports publics > bus E depuis Rive - arrêt Bois-Caran
Parking	accès difficile - s'annoncer à la réception (macarons payants)
Date et horaire	<b>Judi 4 juin 2015 - de 13h15 à 17h15</b>
Coût	Entrée libre
Inscription	Obligatoire par e-mail <b>d'ici au 28 mai 2015</b> (places limitées à 100)
Contact :	<a href="mailto:service.gestiondescompetences@epi.ge.ch">service.gestiondescompetences@epi.ge.ch</a>

## Programme

<b>Intitulé</b>	<b>Intervenant.e.s</b>	<b>Planning</b>
<i>Accueil - mot de bienvenue</i>	Alain KOLLY, Directeur général des EPI Manon MASSE, Responsable de la délégation suisse de l'AIRHM	13:15
Ethique et épistémologie de la prévention de la maltraitance	Michel MERCIER Professeur émérite de l'Université de Namur ; Professeur associé, Université Catholique de Lille	13:30
Quels dispositifs de formation proposés aux professionnels ?	Manon MASSE Professeure, HETS - Haute Ecole de Travail Social de Genève et HES-SO	14:05
Quelles formations offrir aux personnes en situation de handicap ?	Geneviève PETITPIERRE Professeure, Université de Fribourg ; Présidente du Département de pédagogie curative et spécialisée	14:40
<b><i>Pause</i></b>		<b>15:10</b>
Un dispositif institutionnel de prévention de la maltraitance	Ralph AGTHE Coordinateur éducatif, Le Foyer à Lausanne	15:40
Dimension juridique et prévention de la maltraitance	Yves DELESSERT Professeur chargé d'enseignement, HETS - Haute Ecole de Travail Social de Genève et HES-SO	16:15
Discussion - mot de la fin	Pilar BLANCO et Manon MASSE Psychopédagogue, Cheffe de secteur aux EPI Chargée d'enseignement, HETS – Haute Ecole de Travail Social de Genève	16:45
<b><i>Apéritif</i></b>		<b>17:15</b>
<b><i>Assemblée Générale de l'AIRHM pour les membres de l'AIRHM</i></b>		<b>18:00 - 19:30</b>